

Maître de l'ouvrage

SAGRAVE SA
 1897 Le Bouveret

Architectes

WURLOD ARCHITECTES SA
 Chemin de Fantaisie 3 B
 1009 Pully

Projet: D. Wurlod EPFZ/SIA/HEC
 C. Cruchet, architecte

Chantier: G.-A. Holinger, Cl.-A. Bieri

Ingénieurs civils

Monod Ingénieurs Conseils SA
 Chemin des Croisettes 22
 1006 Epalinges

Bureaux techniques

Electricité-sanitaire-chauffage-ventilation:

Consortium Hirschi-Hurni-Linder
 1024 Ecublens

Géotechnique:

CSD Ingénieurs Conseils SA
 1052 Le Mont

Acoustique:

R. Gapany
 1232 Confignon

Etude d'impact, étude énergétique:

Gartenmann SA
 1001 Lausanne

Architecte paysagiste

Y. Menetrey
 1004 Lausanne

Aménagement clinique

Ersan et Blanc
 1003 Lausanne

Wurlod Architectes SA
 1009 Pully

Géomètre

J.-J. Lehmann
 Avenue Victor-Ruffy 39
 1012 Lausanne

Coordonnées

Route de Chavannes 11 et 11 A
 1007 Lausanne

Conception 1988

Réalisation 1989-92

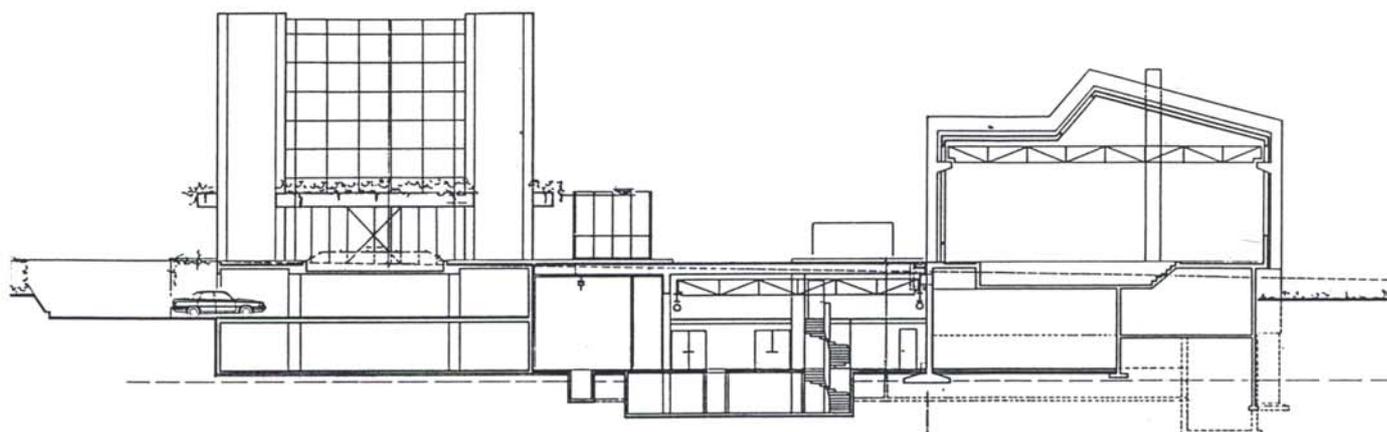
**Situation****Site archéologique important**

A la périphérie sud-ouest de la ville de Lausanne, sur une surface de 5385 m², se situe ce complexe résolument moderne, environné d'un tissu construit typique des périphéries urbaines (grands immeubles d'habitation, cimetière, garage, etc.) et cerné par les deux plus importants axes routiers qui donnent accès à la capitale vaudoise côté ouest (autoroute et route de Chavannes).

Cette zone hétéroclite présentait de nombreuses contraintes, dues entre autres à ce voisinage peu homogène.

Il est à souligner que Vidy constitue un site archéologique important: on y trouve les vestiges de la ville romaine de Lausanne de même qu'une nécropole néolithique, située à un niveau inférieur, sous les ruines romaines.

L'intervention des archéologues cantonaux, indispensable dans ces conditions, s'est donc intercalée dans le programme de la construction. Il a, de ce fait, fallu planifier l'exécution avec un soin extrême, tout en garantissant une coordination d'exécution en trois phases visant à conjuguer les exigences des constructeurs avec celles des archéologues dont les activités respectives, les buts et les moyens ne s'avèrent pas forcément compatibles dès l'abord.



Façade sud.

Immeubles.

Nouvel atelier.

Bâtiment existant.

Le programme comprend une double construction d'un volume SIA total de 10 800 m³, plus deux niveaux de garages souterrains offrant 5800 m³. Une très belle construction industrielle (1960 env.) occupait déjà la parcelle à l'origine; elle a pu être prise en compte dans l'étude du projet moyennant restauration et transformation. La définition originale du programme a par ailleurs fortement évolué pendant la phase de planification, puis de construction. En effet, les deux immeubles neufs situés sur le flanc ouest de la parcelle étaient, à l'origine, envisagés pour une vocation tertiaire; il apparut par la suite opportun d'y installer un centre médical, cette possibilité entraînant les modifications fondamentales que l'on imagine. Les concepteurs ont dû, à cette occasion, faire preuve d'une très grande souplesse d'adaptation, étudiant et réorganisant tous les rapports fonctionnels entre surfaces ainsi que les cheminements et raccordements techniques. Le choix original d'un système porteur strictement défini et capable de ménager de nombreuses possibilités d'organisation interne a, dans ces circonstances, joué un rôle de première importance. Les surfaces, réparties sur quatre niveaux adaptables, présentent 400 m² par étage et par immeuble, soit 3200 m² brut, au total. L'aménagement de l'ancien bâtiment réserve un accès indépendant, côté ouest, au premier étage. Au rez, accessible par le sud, prend place le nouvel atelier de la Société Sagrave.

Il comprend tous les équipements techniques nécessaires à l'entretien et réparation des camions, de même que divers appareils à technologie avancée permettant le contrôle de fonctionnement de certains organes majeurs des véhicules. Cette partie du programme est complétée par une cafétéria, des vestiaires et bureaux.

La réaffectation de l'ancien bâtiment en vue de répondre aux exigences d'utilisation définies par le programme a pu être envisagée sans démolition d'éléments porteurs. En effet, les appuis étant originalement peu nombreux, sous des dalles présentant des portées de 20 m, il a été possible de reprendre la structure en béton armé et porteurs métalliques en périphérie, puis de l'habiller de verre et béton blanc, l'intérieur restant libre de toute structure de support. Des éclairages zénithaux dispensent beaucoup de lumière de qualité qui complète ces dispositions et agrémente la cour d'entrée. Pour ce qui est de la partie neuve du projet, on a habilement mis à profit la pente naturelle du terrain pour créer les deux niveaux de parking, dont un côté émerge totalement, son opposé se trouvant complètement souterrain. Le concept initial permet des accès piétons diversifiés et aménageables en fonction des besoins à venir.

La volumétrie générale est conforme au règlement de la «zone périphérique» et présente la structuration suivante:

- des bow-windows arrondis, à facettes pour les façades sur rues;
- des tours d'angles destinées à accueillir les circulations verticales, jouant par ailleurs un rôle porteur;
- deux grands piliers sur chaque façade latérale, correspondant à des sommiers précontraints visant à créer un système statique en forme de cadre;
- des façades planes se faisant face dans la cour d'entrée et se renvoyant mutuellement leur propre reflet.

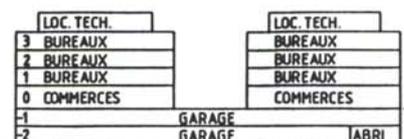
La construction prend appui sur des fondations exécutées par parois moulées dans un sol composé de remblais limoneux et variés, de compacité faible à moyenne et dépôts glacio-lacustres. Un radier général complète ce dispositif, lequel a, en phase de construction, également nécessité la façon de talus cloués et gunités.

La structure principale comprend des murs et des piliers porteurs en façade, en béton armé. Les dalles en BA sont conçues en forme de planchers reposant sur des sommiers précontraints. La trame ainsi obtenue permet de concourir aux buts d'adaptabilité recherchés, avec 400 m² libres par étage, reposant sur les porteurs — murs et piliers — extérieurs.



imm. SUD

imm. NORD



COUPE SCHEMATIQUE

Photos

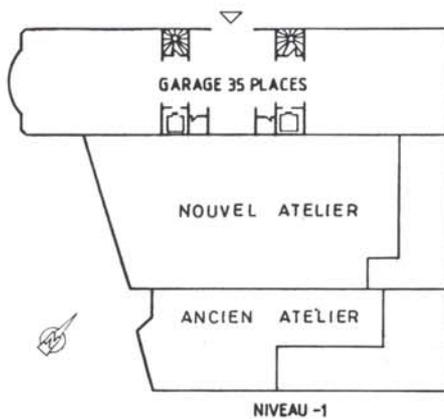
1. *Façades principales: rythmées par le système porteur extérieur et l'élanement des tours de circulations verticales.*
2. *Eclairage zénithal et sortie de secours.*
3. *Pyramide d'entrée permettant l'éclairage naturel des ateliers.*
4. *Façade côté autoroute offrant un arrondi composé de facettes réfléchissantes.*



3

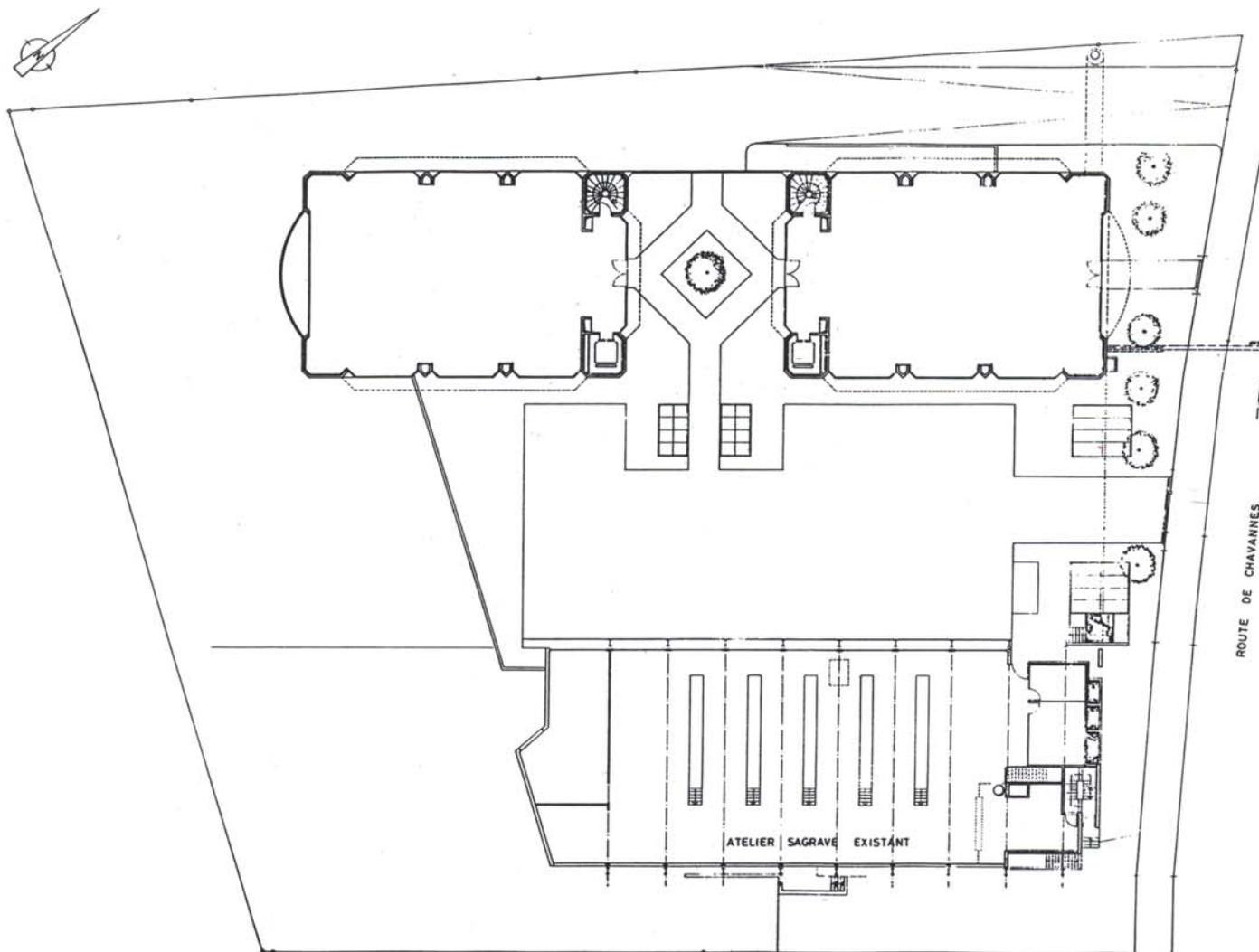


4



Caractéristiques générales

Surface parcelle:	5 385 m ²	Parking intérieur:	77 pl.
Surface des 2 bâtiments au sol:	800 m ²	Volume SIA immeubles parking:	10 800 m ³ 5 800 m ³
Total surfaces brutes:	6 209 m ²	atelier:	6 100 m ³



Situation générale.

LISTE DES ENTREPRISES ADJUDICATAIRES

LISTE NON EXHAUSTIVE

Serrurerie	ADANI A. & FILS SA ch. de la Colice 4 1023 Crissier — 021/635 95 95	Aménagements extérieurs	MENETREY SA r. du Village 1034 Boussens — 021/732 12 00
Etanchéité	BALZAN & IMMERS ETANCHEITE SA ch. des Oiseaux 13 1018 Lausanne — 021/36 78 12	Ascenseurs	OTIS SA rte du Petit-Moncor 19, CP 1047 1752 Villars-sur-Glâne 037/87 41 11
Façades réfléchissantes Planart IS	CASARICO SA V. Cereda 6826 Riva San Vitale — 091/46 29 43	Gaz, eau, électricité	SERVICE DU GAZ DE LA VILLE DE LAUSANNE pl. Chauderon 25 1004 Lausanne 9 — 021/315 81 11
Parois moulées	FEHLMANN TRAVAUX HYDRAULIQUES SA ch. des Croisettes 22 1066 Epalinges — 021/653 27 85	Ebénisterie, agencements intérieurs, cache- convecteurs	STEINER RENE rte de la Chaux 5 1030 Bussigny — 021/701 04 61
Nettoyages bâtiment	MASPOLI NETTOYAGES SA ch. de Maillefer 10 1018 Lausanne — 021/37 00 00	Eléments préfabriqués extérieurs	STUAG SA r. de Morges 9 1023 Crissier — 021/636 02 77
Carrelages	MATILE GERARD ch. des Dailles 16 1053 Cugy — 021/731 30 58	Mise en valeur des immeubles	DE RAHM ET CIE SA av. de Mont-Repos 14 1005 Lausanne — 021/20 15 61

Seoo